



Les 10 spécialités des TP

(exercice de reconstitution)



Les Travaux Publics

- Voies de communication / Cadre de vie
- Environnement / Énergie

Corrigé-PROF

Le terrassement



- Il permet de modeler le terrain pour l'adapter aux constructions à venir : par exemple les lignes TGV, les autoroutes, les pistes d'aéroports.

Le génie civil



- Il concerne toutes les constructions en béton armé ou à structure métallique comme les ponts, les barrages, les centrales nucléaires, les réservoirs...

Les travaux souterrains



- Ils permettent de construire des ouvrages utilisés pour la circulation des personnes ou des marchandises comme les tunnels, mais aussi pour le transport des fluides comme l'eau ou la vapeur d'eau pour le chauffage.

Les fondations spéciales



- Elles servent à asseoir un ouvrage sur un terrain dont la constitution oblige à réaliser au préalable des sondages, des forages ou d'autres moyens pour conforter l'assise du sol (caissons, parois moulées...).

Les travaux maritimes et fluviaux



- Ils portent sur l'aménagement et l'entretien des ports, des rivières, des canaux et des plans d'eau.

La construction de routes



- Il s'agit de réaliser les corps de chaussées, les revêtements (béton, enrobé...) et les ouvrages accessoires tels que les bordures, les glissières de sécurité.

Les voies ferrées



- Autour du rail, il y a toute une vie : installer, entretenir, renouveler les voies et leurs équipements complémentaires (électrification, signalisation).

Les travaux électriques



- Il faut équiper des centrales de production, mettre en place des installations électriques industrielles, installer des réseaux électriques d'éclairage ou encore ceux liés aux nouvelles technologies de la communication.

L'eau et les fluides



- Cette activité porte notamment sur les stations de captage, de pompage, de stockage d'eau, le traitement des eaux usées, la réalisation des réseaux de transport (eau pluviale, eau potable, assainissement, gaz, chaleur).

Les aménagements urbains



- C'est la construction des voies piétonnes, des places, des parcs, des stades et de tous les équipements qui facilitent votre quotidien dans la ville.